

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 AVRIL 2021**

**DELIBERATION N°2021.00125**

**PATINOIRE METROPOLITAINE - ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN  
A L'EPORA**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 01 avril 2021

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 60

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 64

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,  
M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,  
M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,  
M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,  
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON,  
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Georges HALLARY,  
M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,  
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT,  
M. Yves LECOQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. Guy FRANCON,  
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Martial FAUCHET

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 16 avril 2021**

**VIA DOTELEC - iXBus**

93 02-042-24420770-20210405-02021001250

DATE D'ARCHIVAGE : 16 avril 2021

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA, M. Rémy GUYOT,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 AVRIL 2021**

### **PATINOIRE METROPOLITAINE - ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A L'EPORA**

Reconnue d'intérêt métropolitain par délibération du Conseil Métropolitain du 03 octobre 2019, la nouvelle patinoire de Saint-Etienne permettra d'accueillir les pratiques et manifestations liées aux sports de glace de haut niveau, l'accueil de scolaires et la pratique ludique au bénéfice de toute la métropole.

Saint-Etienne Métropole assurera la maîtrise d'ouvrage de ce nouvel équipement, qui sera situé le long du boulevard urbain du Colonel Marey, à proximité immédiate de la 3<sup>e</sup> ligne de tramway.

Pour la réalisation de ce projet, Saint-Etienne Métropole doit se porter acquéreur du foncier nécessaire à sa construction.

Ce foncier s'étend sur une emprise d'environ 8 000 m<sup>2</sup> et comprend :

- une partie de la rue du Puits Thibaud, d'une superficie d'environ 2 500 m<sup>2</sup>, propriété de la Ville de Saint-Etienne,
- la parcelle cadastrée DY 250, d'une superficie de 3 165 m<sup>2</sup>, propriété du bailleur social Cité Nouvelle, dont l'acquisition par Saint-Etienne Métropole a fait l'objet d'une délibération au Bureau métropolitain du 04 mars 2021,
- la parcelle cadastrée DY 267, d'une superficie de 3 333 m<sup>2</sup> propriété de l'Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) qui fait l'objet de la présente délibération.

L'EPORA a acquis la parcelle cadastrée DY 267, située 12 boulevard du Colonel Marey, dans le cadre de la convention opérationnelle Châteaucreux-Nord conclue le 25 janvier 2019 avec l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne (EPASE).

L'EPASE a donné son accord à l'EPORA pour une vente directe de cette parcelle au profit de Saint-Etienne Métropole à son prix de revient qui s'élève à 601 354,05 euros hors taxe auquel s'ajoute 20 % de TVA (120 270,81 €) soit un montant TTC de 721 624,86 €.

Ce prix de revient correspond au prix d'acquisition augmenté des dépenses de portage réalisées par EPORA sur ce site (coût de démolition et frais annexes). L'état des dépenses attestant ce prix a été certifié par l'EPORA le 18 mars 2021 et comptabilise les dépenses intervenues jusqu'au 28 février 2021. Une clause de remboursement sera prévue dans l'acte de vente à intervenir pour pallier aux dépenses qui pourraient survenir entre le 1<sup>er</sup> mars 2021 et la date de signature de l'acte.

L'avis du pôle d'évaluation domaniale du 16 mars 2021 indique que ce prix est conventionnel et ne relève pas de sa compétence.

L'acte de vente sera reçu par Maître Alain Courtet, notaire à Saint-Etienne et les frais d'acte seront pris en charge par Saint-Etienne Métropole.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve l'acquisition auprès de l'EPORA de la parcelle située à Saint-Etienne, 12 boulevard du Colonel Marey, cadastrée DY 267, au prix de 601 354,05 € HT plus 120 270,81 € de TVA soit 721 624,86 € TTC auquel s'ajouteront les frais de vente,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous documents ou pièces découlant de la présente délibération et notamment l'acte authentique à intervenir qui sera reçu par maître Alain Courtet, notaire à Saint-Etienne 8 place de l'hôtel de ville,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur l'opération 442 du budget de la DCAF de l'exercice 2021.**

**Ce dossier a été adopté à la majorité avec 1 voix contre et 1 abstention comme suit :**

**Voix pour :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE), M. Cyrille BONNEFOY (pouvoir à M. Christophe FAVERJON), M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET (pouvoir à M. Guy FRANCON), M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET (pouvoir à M. Martial FAUCHET), M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

**Voix contre :**

M. Gérard TARDY

**Abstention :**

Mme Ramona GONZALEZ GRAIL

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**